

# GESTION DES EAUX PLUVIALES DISPOSITIFS D'INFILTRATION OU DE RETENTION

## Missions et références

---

Ces dernières années, la saturation de plus en plus fréquente des réseaux d'assainissement public a conduit à une limitation « sévère » des rejets d'eaux pluviales dans les réseaux. Pour tout nouveau projet immobilier, il est donc demandé d'examiner, dans un premier temps, les possibilités d'infiltration des eaux pluviales. Lorsque l'infiltration au droit du projet s'avère être impossible, le rejet des eaux pluviales au réseau public peut éventuellement être accepté mais il nécessite alors, au vu des contraintes croissantes imposées (diminution du débit de fuite autorisé et augmentation de la fréquence des épisodes pluvieux à prendre en compte), la mise en œuvre d'ouvrages de rétention d'une capacité de plus en plus importante.

Dans le cas d'un projet immobilier nécessitant un examen des conditions de gestion des eaux pluviales, ARCHAMBAULT CONSEIL est à même de réaliser les missions suivantes :

- **Détermination des capacités d'absorption des sols par des essais d'infiltration ;**
- **Calcul des débits et volumes d'averse à gérer pour le projet ;**
- **Examen des contraintes géologiques, hydrogéologiques et techniques ;**
- **Examen des différents dispositifs d'infiltration et/ou de rétention envisageables ;**
- **Caractéristiques du dispositif retenu par le maître d'ouvrage et les services instructeurs du permis de construire ;**
- **Dossier réglementaire au titre du Code de l'Environnement.**

Nos principales références sont :

- [Projet immobilier « 28 Avenue Foch » à St-Genis-Laval \(69\) - SIER ;](#)
- [Projet immobilier « Ilot Tarvel » à Vaulx-en-Velin \(69\) - NEXITY ;](#)
- [Projet immobilier « Carré de Soie » à Vaulx-en-Velin \(69\) - MARGNAN ;](#)
- [Projet immobilier « 132 Rue Joliot Curie » à Tassin \(69\) - SOLYPRO ;](#)
- [Projet de caserne de gendarmerie à Yssingeaux \(43\) - CFA RHONE-ALPES-AUVERGNE ;](#)
- [Projet immobilier « Entre Square et Parc » à Décines \(69\) – RHONE SAONE HABITAT ;](#)
- [Aménagement ZAC du Petit-Bourg à St-Bonnet-de-Mure \(69\) - FONDA CONSEIL ;](#)
- [Projet immobilier « Le Mosaïca » à Pierre-Bénite \(69\) - VINCI IMMOBILIER ;](#)
- [Projet immobilier « Les Hauts de l'Horloge » à Tassin \(69\) - SOGERIM ;](#)
- [Projet immobilier « Les Jardins » à Lyon 7ème \(69\) - SACVL.](#)

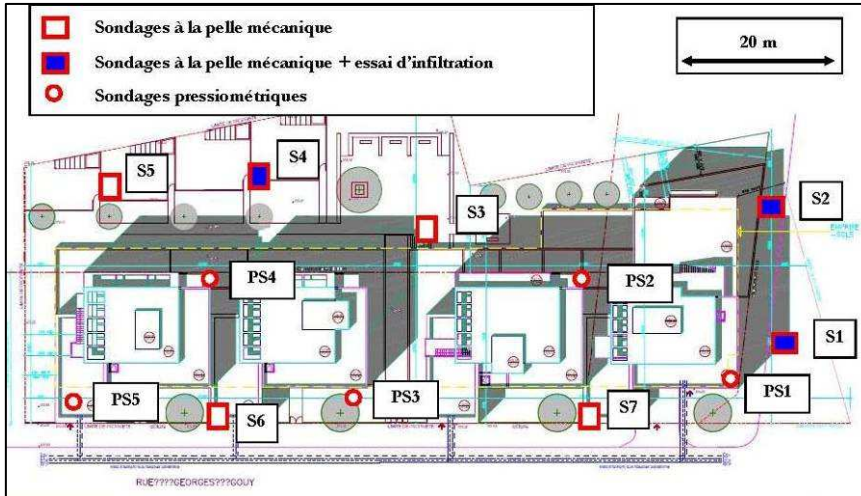


ARCHAMBAULT CONSEIL

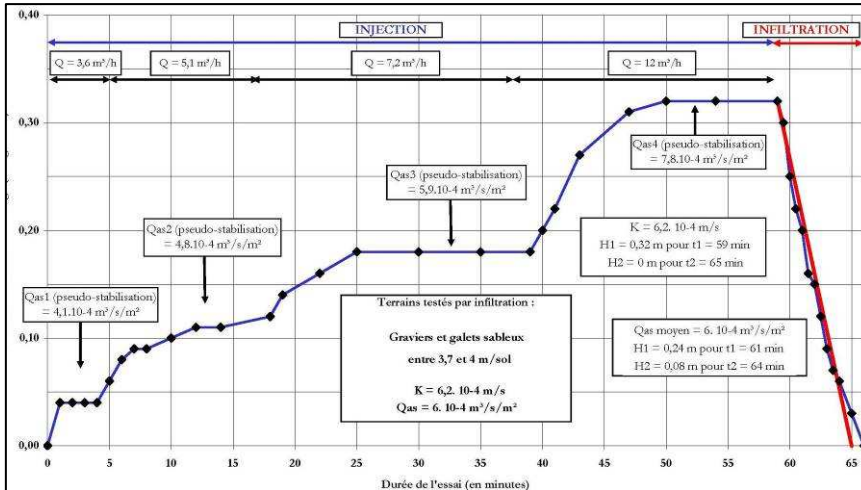
**Agence Sud Est**  
**ZA du Charpenay**  
**16 rue de l'Aqueduc**  
**69210 Lentilly**  
**Tél : 04.78.48.83.83 / Fax : 04.78.48.86.31**

# GESTION DES EAUX PLUVIALES DISPOSITIFS D'INFILTRATION OU DE RETENTION

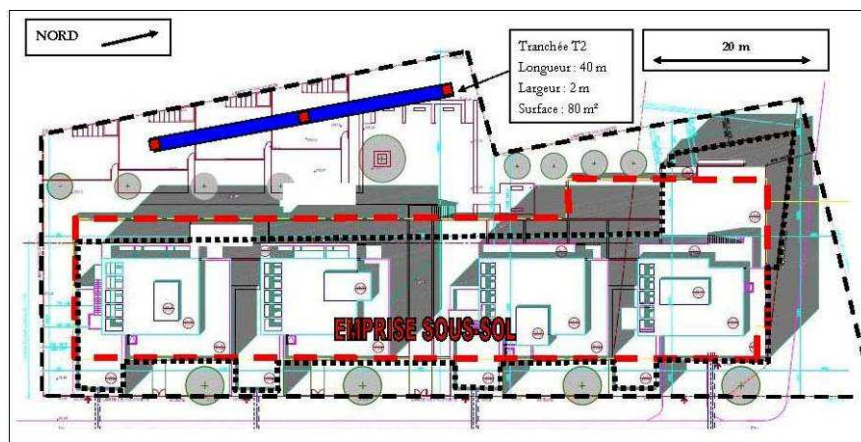
## Missions et références



Implantation des sondages



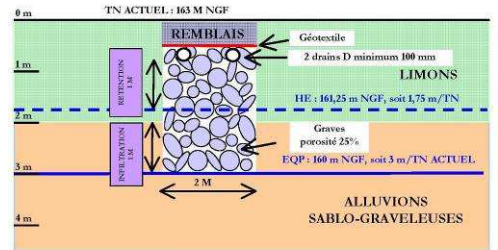
Hydrogramme interprétatif de l'essai d'injection



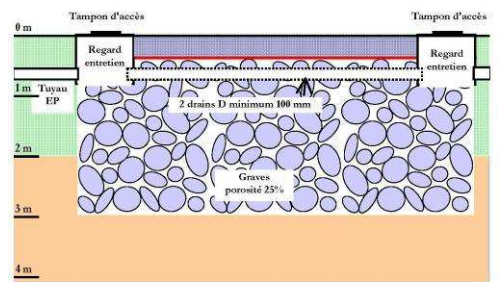
Plan et coupe d'implantation des tranchées d'infiltration



Sondage à la pelle mécanique

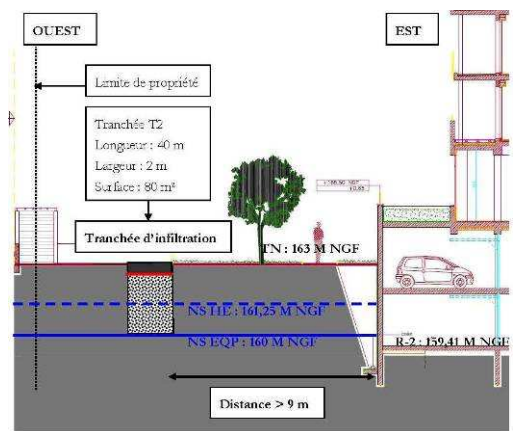


COUPE TRANSVERSALE



COUPE LONGITUDINALE

Coupes de principe



**Agence Sud Est**  
ZA du Charpenay  
16 rue de l'Aqueduc  
69210 Lentilly  
Tél : 04.78.48.83.83 / Fax : 04.78.48.86.31